



ck

## RALLYE DI U PAESE AIACCINU 2025 MODERNES, VHC, VHRS, VMRS

### DECISION N° 1

A la suite de l'interruption du déroulement normal de l'épreuve spéciale N° 7 due à la sortie de route du concurrent N° 18, les commissaires sportifs ont décidé d'attribuer aux concurrents bloqués sur l'incident, un temps forfaitaire leur paraissant comme équitable,, conformément à l'article 7.5.16 de la réglementation des rallyes FFSA :

51	10:55.5
31	10:44.0
53	11:17.4
38	10:50.5
35	11:05.4
9	10:18.8

Fait à SARROLA BALEONE le Samedi 15 Mars 2025 à 17 H 30

Le président,

José ANDREANI

les membres,

Daniel BALDASSARI

Christian LECA